

RESTITUTIONS INTERMÉDIAIRES DU DIAGNOSTIC

Étude de mise en œuvre du SCoT

Communauté des Communes de la Haute Saintonge

Espace de vie de Mirambeau / Saint Genis de Saintonge

Mardi 30 mars 2022

Cittànova : Maurine Lantheaume et Manon Dubreil

CDCHS : David Erb

IDE : Bertille Barrière et Anaïs Olympio

Élu référent : Didier Lefèvre-Farcy

Déroulement de l'atelier

1. Introduction par M.Lefèvre et David Erb pour un point sur la démarche
2. Présentation de l'État Initial de l'Environnement par IDE
3. Présentation du diagnostic territorial par Cittànova
4. Temps d'échange autour des enjeux du territoire

1. Introduction par M. Lefèvre et, David Erb

La présentation est introduite par un rappel de la démarche globale d'étude de mise en œuvre du SCoT et du rôle de chacun. Il s'inscrit dans un diagnostic de territoire à l'échelle des espaces de vie tels que définis dans le SCoT, afin d'affiner les perceptions et enjeux de chaque espace de vie. Le but de cette réunion est d'aboutir à une hiérarchisation des enjeux pour chacun des espaces de vie.

2. Présentation de l'EIE

La présentation de l'État Initial de l'Environnement est faite par le bureau d'étude IDE. Il fait réagir les élus sur certains points :

- Concernant la ressource en eau : Le chantier de mise en conformité et d'augmentation de la capacité de celle de Saint-Genis de Saintonge est commencé
- Les contraintes de bruit ne sont pas seulement à Lorignac (la D137). Saint-Fort sur Gironde est évoquée alors que le bourg est assez éloigné de la voirie.
- Les nappes de surface sont impactées par les polluants, mais la réserve en profondeur elle est intacte + des progrès sur la consommation d'eau sur
- Sur Lorignac la D137 traverse une scierie qui est en train de prendre de l'ampleur. Des choses à faire sur les nuisances atmosphériques et sonores ; les copeaux de bois qui volent et les machines qui rabotent. Les camions sortent avec des troncs d'arbres sans limitation de vitesse. Des mesures à prendre : environnement, bruit, sécurité.
- Le risque technologique : autour de la centrale du blayais, le périmètre de protection va être étendu, à prendre en compte.

3. Présentation du diagnostic territorial

La présentation du diagnostic territorial est entrecoupée d'interventions des élus :

- Concernant la morphologie et la typologie des communes
La particularité de l'espace de vie de Mirambeau / St Genis de Saintonge tient principalement dans la présence des marais, de la "frontière estuaire", cela impacte la taille des communes (surfaces plus importantes que dans d'autres espaces de vie) mais également les contraintes d'aménagement avec la loi littoral
- Concernant la mobilité professionnelle
Beaucoup de personnes du territoire vont travailler sur Royan pour l'artisanat, sans doute plus que Blaye.
Pour la commune de Saint Genis de Saintonge, il y a davantage de personnes qui viennent y travailler que de personnes qui habitent y travaillent ailleurs.

- Concernant l'offre en services de santé
Les habitants vont à Royan pour les spécialistes de santé.
- Concernant l'agriculture
Il serait plus pertinent de ne pas parler de "déclin".
Malgré une forte présence de marais et de forêts, l'agriculture représente pour l'espace de vie une part très importante des emplois.
- Concernant le stationnement
Le stationnement est un véritable enjeu notamment au vu du nombre croissant de voitures par ménage.
- Concernant la vacance
La vacance est due à de nombreux facteurs :
> En premier lieu, les problématiques de succession
> Il y a beaucoup de bâtiments dégradés et insalubres dont la rénovation est rendue trop coûteuse à cause des contraintes des Architectes des Bâtiments de France.
> On note que certains propriétaires ne souhaitent plus mettre leurs biens en location à cause de mauvaises expériences de location (dégradations et impayés)
- Concernant les atouts touristiques et paysagers
Le diagnostic doit davantage parler de Port Maubert, du pôle nature de Vitrezay et des pistes cyclables : ce sont des atouts forts pour l'espace de vie.
La Communauté de Communes a passé commande à un cabinet d'étude pour étudier la faisabilité d'une base nautique à Port Maubert.
- Concernant les services, équipements et commerces de proximité
Il est nécessaire de préciser le contenu de l'offre de services au sein du diagnostic et d'indiquer la présence d'une crèche, d'un centre de loisirs, du centre de santé et de la maison familiale à Saint Genis de Saintonge, ainsi que le pôle de santé à Plassac. La présence de maisons de retraites dans certaines communes rurales sont également à indiquer dans le diagnostic
- Concernant l'agriculture
La pression foncière des terrains agricoles est importante. La part de jachère devrait évoluer dans les années à venir au vu des nouvelles décisions de la Communauté Européenne, à suivre.
L'évolution du monde viticole met en exergue la fragilité du système agricole, les parcelles viticoles atteignent des prix très conséquents.
La viticulture commence à mettre en place des systèmes d'irrigation des vignes.
La consommation de l'eau ne change pas seulement avec le changement de pratique mais aussi et surtout avec le changement de cultures.

4. Temps d'échange sur les enjeux

La présentation se termine sur un temps d'échange sur les enjeux proposés par le bureau d'étude. La liste préparée par Cittanova est présentée aux élus, et on leur remet un atlas des enjeux sur lequel ils vont pouvoir les hiérarchiser. Il est convenu que les élus concertent leurs conseils et les différents acteurs de leur commune, et nous retournent le document d'ici le 15 avril.